Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **53 (1924)**

Heft 11

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

de cette brochure, avec la collaboration et l'entr'aide de tous en vue du travail commun qui sont préconisées par les partisans de l'école active. De quelle ingénieuse façon ? c'est ce que je laisse à la curiosité de ceux qui voudront la lire. Quoi qu'il en soit, M. Melon a certainement fait davantage, grâce à cette démonstration pratique, pour gagner ses lecteurs à l'idée de l'école active que nombre d'objurgations théoriques de MM. Ferrière et consorts. Une école qui n'est pas « de rêve » devra sans doute laisser plus de jeu entre les diverses leçons. Mais celle-ci démontre bien ce qu'elle veut démontrer : la possibilité de réaliser raisonnablement l'idée de l'école active. Elle y ajoute pour nous un excellent exemple de l'emploi du centre d'intérêt tel qu'on le comprend en Belgique, en France et en Allemagne.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Ecole normale. — L'approche des examens a mis une bonne moitié des normaliens dans un certain état de fébrilité dès la mi-mai. Le 1er et le 2 juillet, ce furent les examens écrits, et les 15, 16 et 17, ce furent les examens oraux. Cette période fut coupée de quelques événements qui opérèrent une salutaire diversion dans les esprits trop tendus.

Les élèves catholiques des trois premiers cours se sont fait un devoir d'assister, le 30 juin, à l'inauguration et à la bénédiction de la chapelle érigée en l'honneur du Sacré-Cœur sur la colline de Posieux. « Peuple de Fribourg, s'est écrié dans son allocution Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève, tu es chrétien par le plus intime de ton cœur,... par tes écoles, que tu veux maintenir toujours pénétrées de pensée religieuse ». Ce jugement sur nos écoles, les futurs instituteurs l'ont pieusement recueilli ; ils veulent continuer de le mériter ; ils en feront dans leurs études et surtout dans leur travail sur eux-mêmes l'objectif de leurs efforts.

Le 8 juillet, c'était la grande promenade. La veille, des nuages sournois faisaient passer des ombres noirâtres sur les espérances des normaliens. Bellegarde ! Une excursion dans cette contrée exige impérieusement du soleil. Celui-ci daigna sourire et se montrer généreux. Transportés par trois « cars », nous sommes, à 7 ½ h. du matin déjà, au pied de la Körblifluh. Après une rapide collation, les classes se disloquent et s'en vont qui sur le Bederhorn, qui sur la Schopfenspitze, qui sur la Wandfluh. L'atmosphère est limpide à souhait. Mais l'estomac réclame ses droits. A 3 h., tous nos alpinistes sont descendus et se rassemblent, glorieux, mais affamés, autour des tables, que notre hôte, M. Buchs, à l'Hôtel de la Cascade, a copieusement garnies. Au retour, nous visitons le lac de Montsalvens, rempli jusqu'à ses bords riants d'une eau parfaitement glauque, et nous descendons les gorges de la Jogne. Un goûter nous attend à l'Hôtel-de-Ville de Broc. Vite, on y fait honneur, on s'en va réciter à l'église paroissiale, une prière du soir, et c'est la rentrée... Mais

cette rentrée, dans la fraîcheur du crépuscule, la senteur des foins coupés, la sérénité de la vallée de la Gruyère, ne fut pas le moment qui laissera le moindre souvenir dans nos mémoires.

Le lendemain, les normaliens ont célébré la fête du directeur de l'Ecole, et, en même temps, celle de tous les professeurs. Une grand'-messe fut chantée, celle d'actions de grâces pour les bienfaits divins répandus sur l'Ecole pendant l'année scolaire. A midi, un élève de quatrième année présenta un compliment plein d'éloquence et d'excellents sentiments.

Enfin le 17 juillet, c'était la sortie joyeuse pour des vacances bien gagnées. L'examen final fut présidé comme de coutume par MM. les membres de la Commission des études. Trois Conseillers d'Etat honorèrent l'Ecole de leur présence : M. Python, Directeur de l'Instruction publique, et MM. Perrier et Buchs. M. Perrier présenta, au cours de la séance finale, au cloître, les félicitations de la Commission des Etudes et du Département de l'Instruction publique, dont il est le Directeur suppléant, aux maîtres et aux élèves, pour le bon travail effectué. Il insista sur la nécessité d'une formation profonde et sérieuse. Toute innovation pédagogique repose sur un système d'idée, sur une philosophie. On doit craindre de fausser les esprits en acceptant à l'étourdie des nouveautés séduisantes qui semblent toutes pratiques. Par ailleurs il est indispensable que l'on travaille sans cesse à élever le niveau de l'école populaire. Conciliation délicate de la tradition et du progrès, entre le passé et l'avenir ! Plus l'esprit de l'instituteur aura reçu de culture générale, plus aussi sera-t-il à même de l'opérer.

Il a été décidé de ne délivrer désormais un diplôme d'honneur qu'aux élèves du quatrième cours et de le réserver strictement à ceux d'entre eux que la Conférence des Professeurs reconnaît avoir donné pleine satisfaction sous tous les rapports, mais surtout quant à la conduite et à l'application, pendant la durée totale de leur séjour à Hauterive, en particulier les deux dernières années. Ces diplômes porteront désormais l'une des trois mentions : *bien*, *très bien*, *excellent ;* cette dernière ne sera décernée que rarement, en témoignage d'une tenue parfaitement exemplaire. Dans notre intention, ces certificats doivent servir comme recommandation officielle de l'Ecole normale aux autorités inspectorales et locales. Ceux qui les ont obtenus, pourront les joindre à leur brevet et les présenter aux personnalités auxquelles ils s'adresseront à la fin d'obtenir un poste, quel qu'il soit.

Cours de travaux manuels. — Ce cours a commencé à Fribourg le 13 juillet. Il durera jusqu'au 8 août. Nous en donnerons un compte rendu détaillé dans un de nos prochains numéros. Le nombre des participants est de 128, venant de vingt cantons. Le canton de Fribourg est représenté par 27 instituteurs et institutrices ; Lucerne par 13 participants ; Neuchâtel en a 11 ; Berne et Zurich en ont chacun 10 ; Bâle-Ville et le Tessin, chacun 8 ; Vaud, 7, etc. La section

du cartonnage comprend 29 élèves ; celle des travaux à l'établi (menuiserie), 30 élèves ; l'école active du degré inférieur a 21 élèves ; 35 élèves sont au degré moyen et 13 au degré supérieur. Le degré supérieur de l'école active, qui correspond, par son programme, à l'école secondaire, travaille au laboratoire de chimie du Technicum. Dans quelques jours, ce sera le tour du laboratoire de physique. Au nombre des participants, il y a deux religieux et douze Sœurs théodosiennes.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Notre retraite annuelle

Une bonne nouvelle qui réjouira nos chères institutrices :

S. G. Mgr Besson a bien voulu accéder à la demande que notre Comité s'est permis de lui adresser et nous accorder l'inestimable faveur de prêcher lui-même la retraite annuelle des institutrices.

Cette nouvelle preuve d'intérêt et de sollicitude de la part de notre évêque vénéré nous a profondément touchées. Vous aussi, chères amies, partagerez nos sentiments de respectueuse reconnaissance en apprenant que Monseigneur veut bien nous consacrer les trois seules journées dont il pouvait disposer pendant ces vacances.

Nous réitérons donc l'amicale et pressante invitation que nous vous adressions ces années dernières en pareille circonstance. Nous n'insisterons pas, car nous savons que, chacune d'entre vous, avec l'élan de son cœur et de sa piété, et au prix de n'importe quel sacrifice, s'empressera de venir prendre sa part des faveurs spirituelles et des précieuses directions réservées aux heureuses retraitantes du Cénacle.

La Villa Miséricorde nous réserve, selon ses traditions le plus bienveillant accueil, et s'organise pour recevoir toutes les institutrices qui se présenteront si nombreuses soient-elles.

La retraite commencera le samedi 13 septembre à 4 heures, et se terminera le mercredi 17, dans la matinée.

Le prix, pour chambre et pension, — car il est entendu qu'il s'agit d'une retraite fermée, — est fixé à 15 fr. pour la durée de la retraite.

Prière d'adresser les inscriptions, dès maintenant, à Madame la Supérieure de la Villa Miséricorde, Fribourg.

Le Comité de la Société des institutrices.

Il faut *forcer* les élèves à vous entendre. Un maître ennuyeux ne fait guère plus de bien qu'un maître mort. Il faut que les enfants dans la classe trouvent plus facile d'écouter que de dormir, plus facile de comprendre que d'être distraits, plus facile d'être émus que de rester froid. P. BERNARD VAUGHAN.